

© DR, Nicolas Farard

BUDGET PRIMITIF 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2021

(ordre du jour du 12 mars 2021)

BUDGET PRIMITIF 2021 Budget Principal

Monsieur BESSON présente au conseil municipal le rapport suivant :

INTRODUCTION

Le budget primitif de la commune pour l'année 2021 correspond à la traduction des orientations budgétaires présentées lors de la séance du Conseil municipal du 28 janvier 2021 à savoir :

- Poursuivre nos actions de transition énergétique et de préservation de la biodiversité dans les différents chantiers qui sont mis en œuvre
- Favoriser la relance économique en réalisant un programme d'investissement important reposant sur des équipements structurants pour notre collectivité
- Soutenir l'économie de notre territoire à travers un plan de soutien et le financement de plusieurs dispositifs pour les commerces
- Maintenir notre effort en faveur des associations culturelles, sportives, de solidarité et de loisirs
- Valoriser le patrimoine et l'économie de notre ville par l'organisation d'évènements comme l'accueil du Tour de France, l'exposition « Place aux Arts » et la poursuite de notre campagne de communication touristique
- Renforcer la solidarité grâce notamment aux interventions du Centre Communal d'Action Sociale et aux conditions d'accès aux services de la Ville à des tarifs très abordables afin d'aider nos concitoyens les plus fragiles
- Maitriser nos dépenses de fonctionnement pour conserver un niveau d'épargne nette suffisant afin de réaliser un volume important d'investissement
- Ne pas augmenter les taux d'imposition locaux

Le budget 2021 qu'il vous est proposé de voter se présente ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		Dépenses		Evol.	Recettes		Evol.	
		BP 2020	BP 2021		BP 2020	BP 2021		
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Charges à caractère général	5 533 152 €	5 571 428 €	0,69%	Atténuations de charges	58 010 €	58 010 €	0,00%
	<i>Dont travaux en régie</i>	669 980 €	651 059 €	-2,82%	Produits des services	1 912 970 €	1 723 028 €	-9,93%
	Dépenses de personnel	11 530 000 €	11 620 000 €	0,78%	Impôts et taxes	14 602 959 €	14 956 879 €	2,42%
	<i>Dont travaux en régie</i>	300 000 €	300 000 €	0,00%				
	Atténuations de produits	5 000 €	7 000 €	40,00%	Dotations et participations	6 790 522 €	6 596 540 €	-2,86%
	Autres charges de gestion courante	3 623 164 €	3 587 612 €	-0,98%	Autres pdts de gest. Courante	430 079 €	445 742 €	3,64%
	charges financières	685 000 €	637 000 €	-7,01%	Produits financiers	100 €	100 €	0,00%
	Charges exceptionnelles	62 000 €	105 000 €	69,35%	Produits exceptionnels	28 000 €	58 000 €	107,14%
	Opérations d'ordre	1 500 000 €	1 650 000 €	10,00%	Opérations d'ordre	1 378 980 €	1 358 059 €	-1,52%
	Virement à la section d'investissement	2 790 549 €	2 545 563 €	-8,78%	Résultat reporté (partiel)	527 245 €	527 245 €	0,00%
	TOTAL DEPENSES	25 728 865 €	25 723 603 €	-0,02%	TOTAL RECETTES	25 728 865 €	25 723 603 €	-0,02%

SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	BP 2020		BP 2021	Evol.	BP 2020		BP 2021	Evol.
	Dépenses d'équipement	13 212 823 €	11 624 299 €	-12,02%	Virement de la section de fonctionnement	2 790 549 €	2 545 563 €	-8,78%
Dépenses financières (dont opérations pour compte de tiers)	52 700 €	2 700 €	-94,88%	Emprunts	8 979 097 €	7 074 995 €	-21,21%	
Rbt capital de la dette	1 751 000 €	1 850 000 €	5,65%	Subventions et dotations (dont FCTVA)	2 919 857 €	3 414 500 €	16,94%	
Opérations d'ordre	1 588 980 €	1 568 059 €	-1,32%	Recettes financières	56 000 €	0 €	-100,00%	
TOTAL DEPENSES	16 605 503 €	15 045 058 €	-9,40%	Cessions	150 000 €	150 000 €	0,00%	
				Opérations d'ordre	1 710 000 €	1 860 000 €	8,77%	
				TOTAL RECETTES	16 605 503 €	15 045 058 €	-9,40%	

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement inscrites au Budget Primitif de l'exercice 2021 s'élèvent à 25 723 603 €. Les recettes réelles, hors excédent prélevé partiellement par anticipation et recettes d'ordre, augmentent faiblement de 0,07 % par rapport au Budget Primitif 2020.

Ces recettes se répartissent de la façon suivante :

- Contributions directes et les allocations compensatrices versées par l'Etat	9 085 000 €
- Autres impôts et taxes	1 445 720 €
- Dotations annuelles versées par l'Etat	5 186 376 €
- Participations versées par l'Etat, les Collectivités territoriales et Organismes	1 025 164 €
- Dotations reversées par Fougères Agglomération	4 811 159 €
- Produits des Services et du Domaine	1 723 028 €
- Les autres produits de gestion courante	445 742 €
- Atténuations de charges	58 010 €
- Produits financiers et exceptionnels	58 100 €
- Excédent de l'année 2020 prélevé partiellement par anticipation	527 245 €
- Opérations d'ordre (travaux en régie notamment 951 059 €)	1 358 059 €
	25 723 603 €

I.1 Les contributions directes et les allocations compensatrices versées par l'Etat :

Comme les années précédentes, il est proposé de ne pas augmenter les taux des taxes foncières (sur le bâti et sur le non bâti). Pour rappel en 2021, la Ville ne percevra plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales mais uniquement le produit concernant les résidences secondaires et les logements vacants. En contrepartie de la perte de taxe d'habitation, la Ville de Fougères récupère le produit du taux départemental de la taxe foncière sur le bâti avec un taux en 2021 de 42,54 % (soit le taux départemental de 2020 de 19,9% ajouté au taux de la Ville en 2020 de 22,68 %).

Par ailleurs, l'Etat a acté dans la Loi de Finances 2021, une réforme des impôts de production qui se traduit pour la collectivité par une division par deux des valeurs locatives pour les locaux industriels. Cette exonération fiscale est évaluée à 370 000 € et sera compensée par l'abondement de l'allocation compensatrice de la taxe sur le foncier bâti.

Enfin, concernant le taux de taxe d'habitation, Il n'est pas possible de le modifier avant 2023 en conséquence de la réforme de la taxe d'habitation.

Le produit attendu de 9 085 000 € (contributions directes et allocations compensatrices) devrait progresser de 0.28 % par rapport au réalisé 2020 (contre 0.63 % de BP à BP)

Le détail des recettes attendues est le suivant :

Contributions directes

	BP 2020	BP Réalisé 2020	BP 2021	Evol. BP/BP	Evol. BP/Réalisé
Taxe d'habitation Résidence principale	3 557 318 €	3 693 051 €	0 €	-100,00%	-100,00%
Taxe d'habitation Résidence secondaire	120 000 €	121 535 €	122 000 €	1,67%	0,38%
Taxe d'habitation sur les logements vacants	20 000 €	27 093 €	24 000 €	20,00%	-11,42%
Taxe foncière (bâti)	4 692 628 €	4 699 464 €	8 515 022 €	81,46%	81,19%
Taxe foncière (non-bâti)	40 054 €	39 586 €	38 978 €	-2,69%	-1,54%

Allocations compensatrices

	BP 2020	BP Réalisé 2020	BP 2021	Evol. BP/BP	Evol. BP/Réalisé
Taxe d'habitation	589 076 €	589 076 €	0 €	-100,00%	-100,00%
Taxe foncière (bâti et non-bâti)	9 000 €	11 430 €	385 000 €	4177,78%	3268,33%
Total	9 028 076 €	9 059 700 €	9 085 000 €	0,63%	0,28%

Malgré un fort changement dans la répartition interne du produit des taxes, le produit total évolue faiblement en conséquence d'un coefficient de revalorisation des bases d'un niveau très faible en 2021 de 0,2 %.

I.2 Les autres impôts et taxes :

(Droits de mutations, Taxe sur la consommation finale d'électricité, Taxe sur la publicité extérieure, Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales, Taxe sur les friches commerciales).

Le produit attendu, 1 459 720 € devrait progresser de 6,12 % compte tenu de l'évolution envisagée des droits de mutations perçus lors des cessions d'immeubles. Il est proposé 650 000 € en 2021 (contre 570 000 € au BP 2020, ce montant a été ajusté par rapport au niveau du réalisé de 2020, 702 019 €). Cette recette témoigne de la dynamique immobilière de notre ville.

Concernant les autres impôts et taxes, ils restent stables :

- Taxe sur la consommation finale d'électricité, 370 000 €.
- Taxe sur la publicité extérieure, 106 920 €.

I.4 Les autres participations versées par l'Etat, les collectivités territoriales et organismes :

Les prévisions de recettes s'élèvent à 1 025 164 € et devraient diminuer de 9 % par rapport au Budget Primitif 2020, soit 100 667 €.

Les principales évolutions sont :

- Remplacement du Contrat Enfance Jeunesse par le bonus territoire - 131 000 €, ce montant est dorénavant directement versé aux associations par la caisse d'allocations familiales (CAF). Ce montant est donc déduit également dans les subventions que nous versons aux associations. Ce mouvement est bien sûr neutre pour les associations.
- Subventions de Fougères agglomération et du Département pour l'arrivée du Tour de France + 100 000 €
- Participation du CCAS pour les repas de la cantine - 20 000 €
- Subvention INTERREG-VISTA - 30 000 €
- Financement de la banque des territoires pour le poste de manager commerce créé cette année par la Ville + 20 000 €

I.5 Les dotations reversées par Fougères Agglomération :

Depuis 2003, l'Intercommunalité assure le financement des équipements communautaires précédemment organisés et subventionnés par la Ville de Fougères (Piscine, Ecoles d'arts, Centre culturel Juliette Drouet, Théâtre...). Cette même année, la Taxe Professionnelle Communale a été transférée à l'Intercommunalité.

Le solde, calculé en 2003 entre la recette de taxe professionnelle et les dépenses transférées, est logiquement reversé chaque année à la Ville de Fougères. Elle s'élève dorénavant à 4 752 159 €.

S'y ajoute une Dotation de Solidarité Communautaire, votée par Fougères Agglomération et répartie en fonction de 4 critères :

- Population DGF : 5%
- Potentiel fiscal : 45 %
- Effort Fiscal : 10 %
- Distance par rapport à Fougères : 40 %

Le montant estimée en 2021 est égal au montant perçu en 2020 € à savoir 59 000 €.

L'ensemble de ces deux dotations atteint 4 811 159 € en 2020.

I.6 Les produits des Services et du Domaine :

Les produits attendus s'élèvent à 1 723 028 €, soit une diminution de 9.9 % (189 942 €) par rapport au Budget Primitif 2020

Ils concernent principalement les services facturés aux usagers :

- Sur la base des tarifs créés par le Conseil Municipal (tels les droits d'entrée au château (500 000 €), au camping, les repas des enfants qui déjeunent dans les restaurants scolaires (350 000 €), les repas facturés aux foyers logements (200 000 €)

- Sur la base des conventions approuvées par le Conseil municipal (telles les mises à disposition de personnel au CCAS).

Les prévisions de ces produits sont fortement en baisse par rapport aux inscriptions du Budget Primitif 2020. En effet, il est tenu compte de l'impact de la crise sanitaire sur 2021 et notamment de la baisse des droits d'entrées au château avec une prévision de recettes s'élevant à 500 000 € soit une diminution de 100 000 € par rapport au BP 2020.

Il est par ailleurs tenu compte de la baisse du nombre de repas dans les foyers-résidences - 50 000 €.

Enfin, il est tenu compte de la reconduction de l'exonération totale décidée par le Conseil municipal des droits de terrasses, vitrines et étalages, panneaux publicitaires, brise-vent et présentoirs pour soutenir les commerçants de Fougères - 30 000 €.

I.7 Les autres produits de gestion courante : (locations, charges locatives ...)

Les produits prévus s'élèvent à 445 742 € et concernent principalement la perception de loyers de locaux mis à disposition des associations (Familles actives, Droit de cité,...) indexés sur l'évolution du coût de la construction. Ces recettes devraient augmenter de 4 % par rapport au Budget Primitif 2020 compte tenu notamment de l'augmentation du remboursement des budgets annexes de l'Eau et de l'Assainissement au budget principal (+ 15 000 €).

I.8 Les atténuations de charges :

Les recettes attendues à ce titre s'élèvent à 58 010 € et se rapportent aux remboursements perçus au titre d'indemnités journalières et du contrat d'assurance pour les maladies professionnelles et accidents de travail du personnel municipal

I.9 Les produits financiers et exceptionnels :

Les produits prévus s'élèvent à 58 100 €.

II - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Hors virement à la section d'investissement (2 515 563 €) et opérations d'ordre, les dépenses de fonctionnement inscrites au Budget principal de la commune s'élèvent à 21 558 040 €.

Les dépenses réelles de fonctionnement, hors amortissements et fournitures pour travaux en régie diminuent (- 0.39 %) par rapport au BP 2020.

Ces dépenses de fonctionnement comprennent :

- les charges à caractère général :	4 920 369 €
- les fournitures pour travaux en régie	651 059 €
- les dépenses de personnel :	11 620 000 €
- les subventions, dotations et participations :	3 587 612 €
- les atténuations de produits	7 000 €
- les frais financiers :	667 000 €
- les charges exceptionnelles :	105 000 €

Total 21 558 040 €

II.1 Les dépenses de Personnel :

La dépense totale de ce chapitre est estimée à 11,62 millions d'euros.

L'évolution attendue des traitements et charges de personnel est de + 0,78 % de BP à BP, mais de 4,47 % par rapport à l'estimation du réalisé 2020 (fortement impacté par la COVID-19) et de 2,21 % par rapport au compte administratif 2019.

Cette évolution s'explique principalement par :

- Le recrutement de deux adjoints techniques au service voirie : + 40 000 €
- Le recrutement d'un élagueur : + 30 000 €
- Le recrutement d'une ATSEM, agent territorial spécialisé des écoles maternelles : + 30 000 €
- Le recrutement d'un manager commerces de centre-ville + 35 000 €
- L'impact des élections cantonales et régionales : + 20 000 €

II.2 Les subventions, dotations et participations :

Ces dépenses concernent la subvention au Centre Communal d'Action Sociale, les subventions de fonctionnement aux associations, les subventions aux emplois pérennisés, les subventions aux associations conventionnées, les dotations annuelles, ...

En 2021, ces dépenses sont estimées à 3,58 M€, soit -35 000 € par rapport au BP 2020.

Les principales variations sont les suivantes :

- Neutralisation du versement du contrat enfance jeunesse aux associations bénéficiaires - 131 000 € (pour rappel ce montant est dorénavant directement versé aux associations par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).)
- Non-reconduction de la subvention pour le Tour de Bretagne – 25 000 € (paiement effectué en 2020)
- Augmentation de la participation au CCAS de 100 000 € afin de tenir compte de l'impact de la crise sanitaire et notamment dans les résidences (participation totale 2021 : 1 000 000 €)
- Versement à la Région de la participation à Amaury Sport Organisation pour la réception du Tour de France en 2021 + 72 000 €

II.3 Les charges à caractère général (moyens des services)

Ces charges s'élèvent à 5 571 428 €.

Elles comprennent :

- Les fournitures pour travaux en régie : 651 059 €
- Les moyens des services : 4 920 369 €

a) Comme pour les dépenses de personnel, les fournitures pour travaux en régie sont comptabilisées en section de fonctionnement et seront comptabilisées, en fin d'année, via une opération d'ordre, en section d'investissement.

Ces dépenses sont évolutives d'une année sur l'autre car liées à la nature des dépenses d'investissement inscrites au budget de la commune.

b) les moyens des services (4 920 369 €)

Ces dépenses concernent principalement l'entretien, les fournitures, la réparation et la maintenance des bâtiments communaux (scolaires, sportifs, culturels, de loisirs, administratifs), les espaces verts, les réseaux, les véhicules et matériels. Elles concernent également les consommations d'eau, d'électricité, de gaz, de carburant, d'assurances, les dépenses de formation des personnels, les taxes et redevances...).

En 2021, ces prévisions de charges sont estimées à 4,9 millions d'euros, en augmentation de 1,18 % par rapport au BP 2020, soit 57 197 €. Les principales évolutions sont les suivantes :

- Achats de produits d'entretien et masques afin de respecter le protocole sanitaire : + 34 000€

- Réception du Tour de France (dispositif de sécurité, locations de barrières, ...) : + 56 000 €
- Fêtes et réceptions (réduction liée aux contraintes sanitaires) : -10 000 €
- Achats denrées alimentaires (réduction de la demande de repas aux foyers-logements) : - 10 000 €

4) Les frais financiers

Ces frais s'élèvent à 637 000 euros et diminuent de 7,01 % par rapport au BP 2020, soit 48 000 €.

5) Les charges exceptionnelles

Ces charges s'élèvent à 105 000 € et se rapportent au dispositif « argent de poche », aux charges suite à sinistre, aux travaux sur falaises communes aux riverains et à la Ville, aux annulations de titres sur exercices antérieurs ainsi qu'aux régularisations de comptes de TVA.

6) La dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements s'élève à 1 650 000 €. Il s'agit de la constatation comptable de la détérioration au fil du temps des biens durables de la collectivité (véhicules, mobilier, matériels, ...).

L'AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

L'autofinancement brut est égal à la différence entre les recettes de fonctionnement (hors opérations d'ordre et fournitures en régie) et les dépenses de fonctionnement (hors opérations d'ordre et fournitures en régie), soit 3 788 563 €.

Après déduction du capital de la dette (1 850 000 €), l'autofinancement net atteint **1 938 563 €**.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

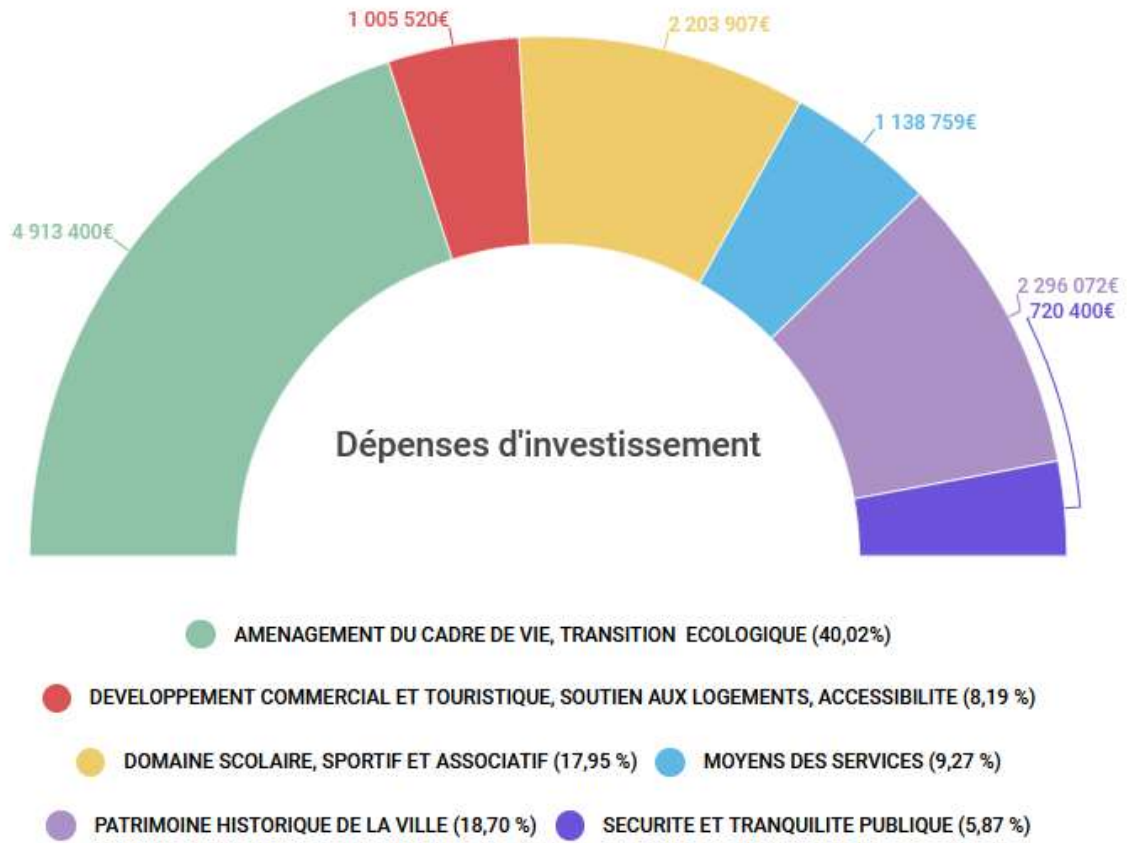
La section d'investissement s'équilibre à 15 045 458 €.

I LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Hors remboursement du capital de la dette (1 850 000 €) les dépenses d'investissement s'élèvent à 13 195 058 €.

- les travaux d'équipement, acquisitions et subventions d'équipement..... 11 626 999 €
- les travaux réalisés en régie 951 059 €
 - dont fournitures.....651 059 €
 - dont personnels300 000 €
- les opérations d'ordre.....617 000 €
 - dont neutralisation de la dotation aux amortissements des subventions d'équipements versées 400 000 €
 - dont avances sur marchés..... 210 000 €
 - dont amortissement de subventions d'investissement..... 7 000 €

Les travaux d'équipement et les travaux en régie (fournitures) se répartissent ainsi :



LES PRINCIPALES DEPENSES (dépenses > 40 000 €)

CONTRIBUTIONS AU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL ET TOURISTIQUE, SOUTIEN AUX LOGEMENTS ET ACCESSIBILITE

Bornes et barrières divers sites	324 620 €
Parking souterrain de la Douve - travaux	200 000 €
subvention équipement aux particuliers : logements vacants	130 000 €
Haute ville: 3 bornes élec. de marché (2 rue Nationale et 1 place du Théâtre), reprise alimentations et compteurs	65 000 €
Site internet Ville de Fougères	50 000 €
Subvention équipement particuliers	50 000 €

TRAVAUX ET ACQUISITIONS DANS LES DOMAINES SCOLAIRE ET SPORTIF ET ASSOCIATIFS

Maison des jeunes + groupe scolaire Duguesclin : travaux	400 000 €
Aménagements des abords de la salle de gymnastique (parvis, soutènement, allées, éclairage marchés à engager)	363 291 €
AP/CP Salle de gymnastique travaux	180 000 €
Quartier de l'annexe -crèche municipale : études & MO	103 560 €
Maison des jeunes+ groupe scolaire Duguesclin : études & MO	80 000 €
Enveloppe matériel sportif	70 000 €
Maison de quartier les jardins: changement des menuiseries + chaufferie (regroupement asso)	65 000 €
AP/CP Salle de gymnastique MO	50 000 €
Equipements DEEJ : études de faisabilité (définition du programme et scénarios Centre de Loisirs, Micro crèche & O. Gautry)	50 000 €
Stade Manfredi: mise en place cuve de récupération d'eau (financement Agence de l'eau 50-75%)	50 000 €
Groupe scolaire Odile Gaudry : menuiseries bois + télégestion chaufferie	43 068 €
Subvention d'équipement sport d'hiver 2021	40 000 €
Multisport des Cotterets refecton du sol et remplacement des paves ballons	40 000 €
Groupe scolaire Bleuets: travaux de couverture	40 000 €

TRAVAUX ET ACQUISITIONS SUR LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL DE LA COMMUNE

AP/CP Château - Restauration programme pluriannuel	600 000 €
AP/CP CIAP'S : études & MO architecte	500 000 €
Matériel Vista AR	200 000 €
AP/CP Château - Restauration programme pluriannuel études & MOE	153 000 €
CIAP'S : Missions AMO (marché à engager)	100 000 €
Monuments historiques : dévégétalisation château	85 000 €
Hotel de ville : remplacement menuiseries (tranche 1)	83 872 €
Œuvres d'art : Acquisition art contemporain	50 000 €
Maison, 9 rue de savigny : études restauration – AMO	40 000 €
Hotel de ville : remplacement grande porte + portes intermédiaires	40 000 €
Etude parcours Aventure médiévale	40 000 €
Couvent des urbanistes: réalisation d'un muret de soutènement au niveau du parking	40 000 €
18 Rue du beffroi : purge du bâtiment	40 000 €

CONTRIBUTIONS A LA SECURITE ET A LA TRANQUILITE PUBLIQUE

Aménagements de sécurité (plateau Cbtx d'AFN, Lariboisière, Mitterrand,...) + régie fournitures (commission)	100 000 €
Bâtiments avenue de normandie: travaux conformité accessibilité et sécurité incendie	86 000 €
Mise en œuvre de la Vidéo protection Stade Paron Sud, CTM , Les Ateliers, Ascenseurs,...	80 000 €
Voie verte modification et remplacement du mobilier	50 000 €
Bertin : démolition et mise en sécurité	50 000 €
Bas jardins travaux de maçonneries (sécurité)	40 000 €

CONTRIBUTIONS AU CADRE DE VIE, AMENAGEMENTS DE VOIRIE ET ESPACES VERTS ET TRANSITION ECOLOGIQUE

AP/CP Travaux d'aménagement de la liaison mécanique entre le parking du Nançon et le Bd Fauchoux	900 000 €
Régulation des eaux pluviales Bassin versant Feuteries Duguesclin (travaux)	470 000 €
AP/CP Rétablissement de la continuité écologique du Nançon	400 000 €
Enveloppe globale effacement réseau aérien	350 000 €
Enveloppe globale réseaux eaux pluviales 2021	300 000 €
Rue de la Pellerine réfection de chaussée suite effacement réseaux	233 000 €
Rues de la Sermandière, M. de Galaché et Roulais réfections suite réseaux (50%SEA)	204 000 €
Marché de réduction de la consommation électrique (remplacement de luminaires et modification du câblage)	200 000 €
Rue Duguesclin travaux de réfections de chaussée + régie fournitures (2021 de Feuteries à Canrobert) et (2022 de canrobert à Orières)	190 000 €
Rues de la Croix Hamon et E. Pautrel réfections suite réseaux (hors 50%SEA) (programme 2020 à engager)	157 500 €
Ruelle des Vaux travaux de confortement du cheminement et de renouvellement du garde corps	150 000 €
Eclairage public: marché travaux. Reprise de l'éclairage des traversées piétonnes	80 000 €
Rue des Jardins réfection de chaussée suite effacement réseaux	80 000 €
Les Ateliers : études MOE pour travaux aménagement intérieur RdC , Niveau R+2 (transferts DCP& DEEJ + DVASC), détection Archives, diagnostic fluide, amélioration thermique et traitement des façades	60 000 €
Quartier de l'Annexe Maitrise d'œuvre mission complémentaire	50 000 €
Acquisition terrains nus	50 000 €
Etude rue de la Forêt	42 000 €
Cimetière: création columbarium	40 000 €
Etude Maitrise d'œuvre place de la République Pôle d'Echange multimodal (mission Moe+ investigations complémentaires)	40 000 €
Voiries dégradées réfections purges (diverses rues, ...)	40 000 €
Etude Réaménagement rue de la Pinterie	40 000 €

II LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Hors virement provenant de la section de fonctionnement (2 545 563 €), les recettes d'investissement s'élèvent à 12 499 495 € et comprennent :

- les subventions sur dépenses d'équipement 2020 et créances2 314 500 €
- les dotations (y/c FCTVA).....1 000 000 €
- Le produit des amendes de police.....100 000 €
- les cessions (dont vente 69 Georges Pompidou)150 000 €
- les dotations aux amortissements1 650 000 €
- les autres opérations d'ordre (avances sur marché).....210 000 €

Ainsi que l'emprunt d'équilibre : 7 074 395 € qui ne sera pas mobilisé en totalité mais à hauteur du besoin de financement des réalisations 2021.

Après examen par la commission finances, ressources humaines et organisation des services, il vous est proposé d'approuver le Budget Primitif 2021 de la Ville de Fougères.

ADOpte – 8 CONTRE (M. MADEC, M. BOURGEOIS, MME BIARD, MME LAFAYE, M. HUE, MME FLOCH, M. BOURLIEUX, MME D'ORSANNE)

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères, le
Le Maire,

Louis FEUVRIER